

RAPPORT SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES LOCALES

DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

DANS LA MRC DE LA MATANIE



En partenariat avec :



Préparé par :

Vanessa Caron, conseillère en développement rural et responsable de la
démarche MADA

Septembre 2014

Table des matières

INTRODUCTION	4
ÉTAT DE LA SITUATION : VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION DANS LA MRC DE LA MATANIE	5
Démarche MADA :	5
Portrait sociodémographique :	5
Revenu des personnes de 65 ans et plus :	5
Scolarité des personnes de 65 ans et plus :	5
Transport :	6
Habitation chez les 65 ans et plus :	6
Santé :	6
Constats généraux :	7
RESUME DES DEMARCHES DE CONSULTATION	8
RESUME DES THEMATIQUES ABORDEES EN CONSULTATION	9
Transport	9
Communication et information	11

Habitation.....	13
Aménagement du territoire et environnement.....	14
Loisirs, culture et sport.....	16
Sécurité.....	18
Maintien de l'autonomie au quotidien et accès aux services.....	20
Vie communautaire.....	22
Administration municipale.....	24
CONCLUSION.....	25

Introduction

Ce premier rapport synthèse rassemble dans un même document l'état de situation quant au vieillissement de la population dans la MRC ainsi que les préoccupations, besoins et pistes d'action communes aux citoyens et aux organismes consultés par les six municipalités participantes au projet MADA. Il vise à partager les résultats des efforts déployés par les municipalités de mai à septembre pour recueillir un certain nombre d'informations et d'apprentissages utiles à l'élaboration de leurs politiques des aînés. Ce rapport servira à nourrir les réflexions du comité de pilotage de la MRC de La Matanie et permettra de dégager une meilleure compréhension des enjeux du vieillissement de la population sur le territoire.

Plusieurs méthodes de cueillette de données ont été utilisées dans les processus de consultation, entre autres :

- Questionnaires destinés aux citoyens
- Questionnaires destinés aux organismes du milieu
- Focus groupe (aînés en perte d'autonomie ou en résidence)
- Journées ou soirées de consultation citoyenne
- Journée de consultation des organismes locaux
- Tournée du village et appels téléphoniques pour faire connaître la démarche MADA et questionner les citoyens sur leurs besoins

De cette façon, les comités MADA s'assurent d'obtenir la meilleure représentation possibles des besoins des aînés. Ce rapport synthèse ne constitue pas un rapport final de la démarche Municipalité amie des aînés, quelques étapes restent encore à franchir avant d'obtenir une vue d'ensemble de la situation. Ainsi, les prochaines pages présentent l'état de la situation sur le territoire, le résumé des démarches de consultation des municipalités, la synthèse des éléments à considérer par thématique et les pistes d'action amenées par les citoyens en consultation.

État de la situation : vieillissement de la population dans la MRC de La Matanie

Démarche MADA :
Six municipalités participantes à la démarche MADA : Matane, Baie-des-Sables, Saint-René-de-Matane, Saint-Jean-de-Cherbourg, Grosses-Roches, Sainte-Félicité.
Trois municipalités ont déjà obtenu leur reconnaissance MADA (PFM) : Saint-Ulric, Les Méchins, Saint-Léandre.
La ville de Matane a une politique familiale municipale depuis 2007.
Portrait sociodémographique :
Âge médian en 2011 : 50 ans. Bond de 7 ans par rapport à 2001. Seul la MRC des Basques enregistre un âge médian plus élevé : 52,6 ans.
Les personnes de 65 ans et plus représentent 21,5 % de la population totale. Il est le groupe d'âge ayant la proportion la plus importante suivi par les 25-44 ans avec 19,9 %.
La tranche d'âge ayant connu la plus forte variation : les 55-64 ans (79 %) suivi par les 65 ans et plus (52 %).
Projection pour 2031 : âge médian de 56 ans et les 65 ans et plus représenteront 38,7 % de la population, soit 115 % d'augmentation.
Revenu des personnes de 65 ans et plus :
Revenu médian en 2010 : 18 660 \$.
Fréquence de faible revenu après impôt : 33,7 %.
Environ 60 % du revenu provient de transferts gouvernementaux et 10 % du revenu provient d'un emploi.
60,5 % reçoivent le supplément de revenu garanti.
Scolarité des personnes de 65 ans et plus :
Peu de différence avec la population de 15 ans et plus pour le DES (19,7 % VS 19,5 %). Différences significatives au secteur de la formation professionnelle (23 % VS 14 %), collégiale (16,7 % VS 7,8 %) et universitaire (13,7 % VS 7,2 %).
51 % n'ont aucun diplôme.

<p>Les femmes de 65 ans et plus sont plus nombreuses à n'avoir aucun diplôme. Cependant, elles sont plus nombreuses que les hommes à posséder un diplôme d'études secondaires, collégiales ou universitaires.</p>
<p>Transport :</p>
<p>21 % des titulaires d'un permis de conduire ont 65 ans et plus.</p>
<p>37 % des utilisateurs du transport collectif ont 65 ans et plus (10 % ont 80 ans et plus).</p>
<p>46 % des usagers du transport adapté ont 65 ans et plus (27 % ont 80 ans et plus).</p>
<p>Habitation chez les 65 ans et plus :</p>
<p>Augmentation du pourcentage de personnes âgées vivant seules : 26,5 % en 2006 VS 30 % en 2011</p>
<p>72 % habitent en maison unifamiliale 22 % habitent en appartement ou en duplex</p>
<p>Selon la fiche sociosanitaire du Réseau local de services de La Matanie : 106 places au CHSLD, 60 places en ressources intermédiaires, 3 places en ressources de type familiale, 216 places en ressources privées (20 résidences).</p>
<p>Concentration des places en résidences privées à Matane. Cinq résidences situées dans d'autres municipalités.</p>
<p>Places disponibles en HLM pour personnes âgées selon les municipalités : 10 places à Baie-des-Sables, 78 places à Matane, 11 places à Saint Ulric, 20 places aux Méchins.</p>
<p>Santé :</p>
<p>43,5 % de la population considère leur santé comme très bonne ou excellente.</p>
<p>64,7 % de la population considère leur santé mentale comme très bonne ou excellente.</p>
<p>Espérance de vie : 80,7 ans.</p>
<p>Deux principales causes de décès prématurés (moins de 75 ans) : tumeurs et maladies de l'appareil circulatoire.</p>
<p>Prévalence des problèmes de santé et des maladies chroniques plus élevée que dans l'ensemble du Bas-Saint-Laurent.</p>
<p>9,3 % ont bénéficié de service d'aide à la vie domestique par des entreprises d'économie sociale.</p>
<p>18,9 % présentent une incapacité modérée, grave ou très grave.</p>

Prévalence des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de démence pourrait atteindre 10,8 % en 2016.

Constats généraux :

La ville de Matane comme un pôle majeur sur le territoire en termes de services et d'infrastructures pour les aînés (ex : résidences).

La tranche d'âge des 55-64 ans est celle qui a connu l'augmentation la plus importante.

Les 65 ans et plus représenteront 40 % de la population d'ici 20 ans.

La dépendance aux transferts gouvernementaux est forte chez les 65 ans et plus.

Le tiers des personnes de 65 ans et plus sont considérées comme ayant un faible revenu.

La présence d'un faible taux de scolarisation des 65 ans et plus.

Le tiers des personnes âgées vivent seules.

Une gamme de services importante pour les aînés (entre autres Relais Santé), mais l'éloignement de certaines municipalités peut rendre difficile l'accès à tous.

Le transport collectif et adapté sont disponibles, mais peu utilisés et peu connus par la population.

Résumé des démarches de consultation

Ville de Matane	<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaires citoyens : 28 répondants ont 55 ans et plus - Focus groupe au centre de jour du CLSC : 60 personnes rejointes, 3 groupes - Questionnaires aux organismes : environ une dizaine d'organismes touchent directement les aînés par leurs offres de services et leur mission - Journée de consultation : 7 citoyens en soirée, 17 représentants d'organismes pour aînés en p.m.
Baie-des-Sables	<ul style="list-style-type: none"> - Focus groupe à la Résidence des Sables : 8 personnes - Consultation citoyenne : 14 personnes
Saint-Jean-de-Cherbourg	<ul style="list-style-type: none"> - Appels téléphoniques pour recensement : établit qu'environ 50 % de la population ont 50 ans et plus - Consultation citoyenne : 20 personnes
Grosses-Roches	<ul style="list-style-type: none"> - Tournée du village : environ une quarantaine de personnes rejointes directement - Consultation citoyenne : 21 personnes
Sainte-Félicité	<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaires aux aînés : 11 répondants - Consultation citoyenne : 14 personnes
Saint-René-de-Matane	<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaires aux aînés : 12 répondants - Consultation citoyenne : 16 personnes

Résumé des thématiques abordées en consultation

Transport

Constats, préoccupations et besoins :

Tout d'abord, il est constaté dans notre milieu, comme dans la plupart des territoires ruraux que le transport est un enjeu majeur et central dans le vieillissement de la population puisqu'il a une influence directe sur l'accès aux services, la participation sociale et le maintien de l'autonomie au quotidien. La perte de la possibilité d'utiliser son automobile ou d'avoir accès au covoiturage accroît considérablement les risques d'isolement, surtout quand le réseau social autour est faible ou inexistant et que l'aîné est en situation de pauvreté.

Dans les consultations menées en milieu rural, les aînés qui se considèrent actifs ne voient pas de problématique pour le moment puisqu'ils sont encore en mesure de se déplacer par eux-mêmes, mais reconnaissent que cela peut devenir une difficulté importante lorsqu'ils ne sauront plus en mesure de le faire. Aussi, plusieurs aînés mentionnent que la proximité de la famille et des amis leur permettent de se débrouiller et d'utiliser le covoiturage pour faire leur commission ou aller à leur rendez-vous. En revanche, même si le transport vers Matane est relativement aisé pour eux, les destinations plus longues telles que Rimouski ou Québec deviennent de plus en plus difficiles à faire seul, d'où la nécessité de maintenir des services de transport intermunicipaux.

Questionnés sur leur connaissance du transport collectif dans la MRC, peu d'aînés sont en mesure de décrire en quoi consiste le service et on constate que plusieurs pensent n'avoir accès à aucun service sur le territoire, à moins d'être une personne handicapée. Il faut toutefois considérer que le transport collectif n'est pas dans les habitudes locales, contrairement à de plus grandes villes où celui-ci est bien implanté. Les aînés qui connaissent le transport collectif considèrent que celui-ci ne répond pas à leurs besoins :

horaire peu flexible, trop dispendieux, beaucoup de temps de transport pour les gens en milieux plus éloignés de la ville et aucune garantie d'avoir une place pour le retour. Les commentaires sur le transport adapté sont les mêmes, exceptés qu'on mentionne la lourdeur de la demande pour s'y inscrire. Les aînés aimeraient avoir accès à un moyen de transport en commun accessible, peu coûteux et flexible.

Par ailleurs, le transport collectif peut être une bonne solution pour l'aîné qui est encore en mesure de faire ses commissions seul, mais celui en perte d'autonomie a besoin d'un service d'accompagnement-transport. Le Centre d'action bénévole répond à ce besoin, mais le manque de bénévoles dans certains villages ne permet pas de répondre à toutes les demandes. En somme, la possibilité d'avoir accès à un moyen de transport pour se déplacer à sa guise est un élément primordial à la qualité de vie des aînés et à leur participation sociale.

Pistes d'actions :

- Faire connaître les services existants : transport collectif, adapté, accompagnement-transport
- Taxibus avec tarif préférentiel pour les aînés
- Partage d'un minibus entre municipalités avec journée fixe d'utilisation
- Système de covoiturage local
- Promouvoir le bénévolat pour l'accompagnement-transport
- Navette spéciale vers des activités culturelles, de loisirs ou des événements
- Maintenir des services de transport intermunicipaux accessibles

Organisations ou organismes pouvant être visés :

- MRC
- Centre d'action bénévole

Communication et information

Constats, préoccupations et besoins :

Le besoin d'être informé sur les services, programmes et activités offerts autant localement que sur l'ensemble du territoire est généralisé dans toutes les municipalités. La diffusion de l'information doit être constante et adaptée aux besoins des aînés. En ce sens, il semble que les médias écrits sont encore un des moyens privilégiés pour les rejoindre. La possibilité d'inclure des articles MADA dans les journaux locaux est à envisager. Pour les municipalités n'ayant pas de journal local, en créer un permettrait de mettre en place un canal de communication efficace. Le fait de rassembler l'information au même endroit a souvent été évoqué comme un élément facilitant pour les recherches. Les sites Internet et le courriel ne sont pas assez utilisés par les aînés pour se concentrer uniquement sur ce média.

De plus, le bouche-à-oreille et les chaînes téléphoniques sont encore les meilleurs moyens pour transmettre l'information et pour convaincre les gens de participer aux activités offertes. La formation de personne-clé (déjà leader dans leur communauté) semble être une des avenues possibles. Par exemple, les présidents des différents comités ou associations de la municipalité peuvent être de bons relais d'information. Aussi, de transmettre l'information lors d'événements conviviaux et informels peut être une bonne façon de les rejoindre. Finalement, on se retrouve parfois devant une triple difficulté quant à la transmission d'information : les gens isolés ne savent pas toujours comment chercher l'information, peuvent avoir de la difficulté à la comprendre et de la difficulté à demander le service, d'où l'importance du contact humain et du bouche-à-oreille.

Pistes d'actions :

- Améliorer la transmission d'information par le bouche-à-oreille (personne-clé, événements informels)

- Regrouper l'information à des endroits stratégiques accessibles facilement (babillard, bottin, site Internet, aimant de frigo)
- Développer un système rapide de transmission d'information (chaîne téléphonique)
- Instaurer des articles mensuelles MADA dans le journal local (ou en créer un)

Organisations ou organismes pouvant être visés :

- Comités des journaux locaux
- Municipalités
- Relais Santé (via le Carrefour d'information pour aînés)
- Comités et associations locales de loisir

Habitation

Constats, préoccupations et besoins :

Dans la ville de Matane comme dans les villages, un besoin de logements sociaux pour les aînés se fait sentir. La population sait que ce genre de projet est lourd et complexe à traiter et dans les plus petites municipalités, les aînés se disent réalistes et ne s'attendent pas nécessairement à ce que cette initiative voit le jour. Toutefois, cela témoigne de l'attachement et du besoin des citoyens aînés de demeurer le plus longtemps possible dans leur milieu. Dans les municipalités où on retrouve des logements ou résidences pour personnes âgées, tous sont d'accord pour dire que cela a été un atout important pour la rétention des aînés au village. Si certains préfèrent demeurer chez-soi jusqu'au bout, d'autres préfèrent avoir accès à un logement adapté à leurs besoins et à un coût abordable.

D'un côté, on observe un besoin de logements transitoires entre la maison et un milieu de vie comme le CHSLD. D'un autre côté, on remarque que les programmes d'adaptation de domicile sont peu connus, et que le processus pour l'obtenir peut être long et complexe sans l'aide d'un proche ou d'une personne ressource. Au final, les aînés souhaitent avoir accès à plusieurs options d'hébergement ou de soutien à domicile (voir maintien de l'autonomie au quotidien et accès aux services).

Pistes d'actions :

- Étudier la possibilité de construire des logements sociaux pour aînés
- Offrir différentes options d'hébergement ou de soutien à domicile
- Faire connaître les programmes d'adaptation de domicile

Organisations ou organismes pouvant être visés :

- Municipalités
- MRC
- CSSS

Aménagement du territoire et environnement

Constats, préoccupations et besoins :

Les aînés accordent une grande importance à se sentir bienvenue dans les lieux publics. En ce sens, l'aménagement d'aire de repos le long des voies pédestres, l'accessibilité et la sécurité des sentiers pédestres et des pistes cyclables ou l'ajout de mobilier pour adultes dans les parcs peuvent permettre de mieux exploiter les espaces verts en fonction des aînés.

De prime abord, l'environnement ne semble pas être un sujet qui préoccupe les aînés. Toutefois, on peut se rendre compte à travers leur propos que la fierté et le sentiment d'appartenance des citoyens envers leur ville ou leurs municipalités sont directement liés à l'environnement et la beauté des lieux publics. Ainsi, on nomme dans certaines municipalités la nécessité d'embellir les lieux publics par des corvées de nettoyage ou l'ajout de fleurs, d'arbres et d'arbustes. Il a également été mentionné que même si la municipalité mets des efforts dans l'embellissement des lieux publics, il serait important de sensibiliser les citoyens à conserver la propreté de leurs propriétés.

Pistes d'actions :

- Aménagement d'aires de repos (le long des voies cyclables ou piétonnes, près des résidences pour personnes âgées),
- Mieux gérer ou aménager les parcs (ajout de bancs, de balançoires, de tables, de jeux de pétanque ou autre)
- Aménagement de sentiers pédestres ou de pistes cyclables ou les rendre plus sécuritaires
- Embellissement de la municipalité (arbres, fleurs, corvée de nettoyage)
- Sensibiliser les citoyens à conserver la propreté de leurs propriétés

Organisations ou organismes pouvant être visés :

- Municipalités
- MRC

Loisirs, culture et sport

Constats, préoccupations et besoins :

Les loisirs et la culture sont des sujets très populaires dans les consultations publiques puisque c'est entre autre par eux qu'on reconnaît la vitalité d'un milieu. Les suggestions abondent quand on demande aux aînés ce qu'ils aimeraient avoir comme activités, ateliers ou formations dans leur municipalité.

Sur le plan de l'activité physique, c'est principalement la marche, le vélo et les cours d'activités physiques adaptées qui les intéressent. La marche, plus particulièrement, peut convenir aux aînés de tout âge et est même pratiquée par les aînés en perte d'autonomie (avec aide ou assistance). En plus de garder ceux-ci actifs, elle est souvent une occasion de socialiser et d'avoir accès aux services qui sont à proximité de chez soi. Il est donc conseillé de mettre en place les aménagements encourageant la pratique de la marche ou de l'activité physique en général.

Sur le plan intellectuel, les cours de Gym Cerveau sont très populaires ainsi que les cours d'informatique. D'ailleurs, le dernier dépliant du Centre d'éducation des adultes prouvent que ces cours sont en demande et que plusieurs villages tendent à instaurer ce genre d'activités dans leurs offres de loisir.

Du côté culturel, une foule d'idées sont ressorties, d'une part concernant des ateliers reliés à l'art ou à la culture (club de lecture, musique, danse, sculpture, artisanat) et d'autre part, pour assister à des activités et évènements culturels (théâtre, expositions, conférences, etc.). De façon générale, les activités culturelles sont particulièrement prisées par les aînés. Les activités de loisir plus ludiques telles que la pétanque, les jeux de carte, les jeux de fers, le bingo reviennent aussi rapidement dans les conversations. Les activités intergénérationnelles ont aussi la cote, principalement celles demandant la participation des grands-parents et de leurs petits-enfants.

Les principaux facteurs à considérer lorsqu'il est question des loisirs et de la culture sont l'accessibilité physique et financière aux activités (proximité de l'activité ou possibilité d'avoir du transport pour s'y rendre et moindre coût ou activité gratuite) ainsi que des horaires adaptées pour les aînés (préférence pour l'après-midi).

Ainsi, les besoins sont variables d'une municipalité à une autre, mais nous indiquent qu'il y a lieu de bonifier l'offre d'activités de loisirs et culturelles. Toutefois, les organisateurs d'activités présents sur les comités MADA nous rappellent qu'il est parfois difficile de mobiliser les gens à participer aux activités organisées. Celles qui sont déjà en place ont parfois peine à rassembler une dizaine de personnes, il y a donc lieu de se questionner sur les moyens de recruter le nombre de participants nécessaire à la tenue de ces activités et sur le maintien de la motivation de la population à y participer.

Pistes d'actions :

- Mettre en place des activités intergénérationnelles
- Organiser des activités culturelles de toutes sortes en tenant compte des besoins des aînés (coût, proximité, horaire)
- Encourager la pratique de l'activité physique, dont la marche
- Développer l'offre de loisirs pour aînés (activités diverses)

Organisations ou organismes pouvant être visés :

- Centre d'éducation des adultes de Matane
- Club des 50 ans et plus, différentes associations et comités culturelles ou de loisirs
- Relais Santé (Sagesse en action)
- Municipalités
- CSSS (Viactive et kinésiologue)

Sécurité

Constats, préoccupations et besoins :

Lorsqu'on aborde le thème de la sécurité, la vitesse de la circulation automobile, autant au centre-ville de Matane que dans les villages est une préoccupation pour les aînés rencontrés. La sensibilisation au respect des limitations de vitesse et des aménagements (panneau indicateur par exemple) afin de réduire celle-ci sont fréquemment demandés. Également, le manque de civisme des automobilistes envers les piétons et les cyclistes sont au cœur des discussions durant les consultations.

On mentionne aussi le besoin d'aménager ou de réaménager des passages piétons et des trottoirs qui soient sécuritaires pour la marche (particulièrement autour des résidences pour personnes âgées). Pour les aînés pratiquant régulièrement la marche, le manque de déneigement et de déglçage des trottoirs l'hiver les empêchent parfois de poursuivre leurs activités physiques à cette saison.

D'autre part, la sécurité signifie également l'accessibilité aux lieux publics. Plusieurs endroits (bâtiments municipaux, commerces) ne sont pas adaptés pour les personnes handicapées ou en perte de mobilité. On remarque que le concept d'adaptation n'est pas clair puisqu'une rampe d'accès ne garantit pas nécessairement l'accessibilité à un édifice.

Par ailleurs, un besoin de surveillance dans les lieux publics (souvent les parcs) est demandée puisque des attroupements de jeunes peuvent parfois amener la perception de ne pas être en sécurité. Aussi, la présence de chiens qui ne sont pas tenus en laisse a été rapportée à quelques reprises comme une source de crainte dans la ville de Matane. À cet effet, une telle préoccupation n'est pas présente dans les villages, les gens rencontrés mentionnent être à l'aise de se promener le soir et font confiance au voisinage.

Pour ce qui est de la sécurité à la maison, les gens notent qu'un système de pairage entre voisins et d'appels amicaux pour s'assurer de la sécurité d'un aîné permettraient possiblement d'être à l'affût des personnes vulnérables ou isolées. De plus, les campagnes de sensibilisation à la maltraitance et à l'abus faits aux aînés ont été mentionnées comme un bon moyen de prévention.

Pistes d'actions :

- Aménager ou réaménager des trottoirs et traverses piétonnières
- Réduire les risques associés au non-respect du code de sécurité routière (sensibilisation, contrôle policier, panneau indicateur)
- Augmenter le sentiment de sécurité dans les lieux publics (surveillance, éclairage, aménagements)
- Clarifier le concept d'accessibilité des lieux publics pour les commerçants et adapter les bâtiments municipaux
- Déneiger et déglacer les trottoirs ou autres aires publiques
- Système de surveillance de quartier ou vigilance des voisins
- Faire connaître le système PAIR et Télé-Bonjour du CAB
- Favoriser la lutte à la maltraitance et à l'abus faits aux aînés

Organisations ou organismes pouvant être visés :

- Sûreté du Québec
- Municipalités
- Centre d'action bénévole
- Comité d'action pour contrer la maltraitance faite aux aînés de Matane

Maintien de l'autonomie au quotidien et accès aux services

Constats, préoccupations et besoins :

Lorsqu'on aborde le maintien de l'autonomie au quotidien il est principalement question des services de soutien à domicile, des services de proximité et de services de santé. Une des principales préoccupations des aînés en milieu rural est de conserver les services de proximité (caisse populaire, bureau de poste, marché ou dépanneur, station-service, etc.) présents dans leur municipalité ou, le cas échéant, de trouver des moyens de pallier à ce manque de services. La possibilité d'avoir accès à des produits frais via une épicerie ou un marché est un des services qui semblent être le plus demandé dans les milieux ruraux. Aussi, la popote roulante a souvent été évoquée comme un service qui mériterait d'être plus accessible et étendue sur le territoire.

Plusieurs personnes ont mentionné avoir besoin d'aide pour leurs menus travaux extérieurs (pelouse, peinture, déneigement) et ce, à coût abordable. En ce sens, quelques pistes de solutions ont été amenées pour accompagner les aînés qui en ressentent le besoin : bottin de ressources locales, réseau d'entraide et réseau d'échanges de services (Accorderie). Au final, on constate également qu'il reste encore beaucoup de travail à faire pour faire connaître l'étendue des services disponibles aux aînés, notamment le soutien à domicile et le répit aux proches-aidants (voir section communication).

En lien avec les services de santé, on se retrouve devant deux cas de figure. Dans le premier cas, les citoyens pouvant bénéficier de services de santé à proximité (point de service du CLSC ou coopérative de santé) souhaitent maintenir ces services et au besoin, sont prêts à se mobiliser pour le garder. Dans l'autre cas, les aînés qui ne demeurent pas près de ces services aimeraient obtenir la présence d'une infirmière quelques fois par mois pour des interventions de base (prises de sang, pression, suivi, etc.). Certains citoyens ont aussi fait remarquer qu'il semble plus difficile d'avoir accès aux services d'une infirmière à domicile.

Pistes d'actions :

- Organiser un service d'aide alimentaire tel que la popote roulante
- Informer sur les services de soutien à domicile et de répit aux proches-aidants
- Maintenir les services de proximité en milieu rural
- Obtenir les services d'une infirmière en milieu rural
- Mettre en place un service abordable pour l'entretien extérieur
- Trouver des moyens de pallier au manque de service de proximité (Accorderie, système local d'entraide, mobilité des services existants)

Organisations ou organismes pouvant être visés :

- CSSS
- Coopérative de santé des gens d'ici
- Municipalités
- Centre d'action bénévole
- Service à domicile de la région de Matane
- Relais Santé

Vie communautaire

Constats, préoccupations et besoins :

Le point central de ce thème est le besoin de se rassembler et de se rencontrer dans un espace communautaire commun. Les aînés apprécient énormément les événements conviviaux organisés tels que des cafés rencontre ou des dîners communautaires, mais apprécient également avoir simplement un endroit libre d'accès où ils peuvent se rassembler régulièrement. Le manque de ressources humaines rend parfois difficile l'accès en tout temps au centre communautaire puisqu'il a nécessité d'assurer une surveillance et un entretien des lieux.

En outre, lorsque l'on parle de vie communautaire, on pense rapidement à l'engagement bénévole qui contribue au maintien du dynamisme des communautés. Le manque de relève et l'essoufflement des bénévoles en place revient régulièrement dans les consultations. Il semble donc important de tenir compte de la capacité des bénévoles à s'organiser et de leur apporter un soutien financier ou organisationnel. D'autre part, les aînés ont le besoin de transmettre leurs savoirs et en ce sens, plusieurs propositions ont été amenées : proposer à des aînés de raconter leurs histoires ou de donner des ateliers pour transmettre un de leur talent (artisanat par exemple).

Les milieux ruraux comptent beaucoup sur les valeurs d'entraide et de solidarité et ont parfois l'impression de les avoir perdues ou qu'elles sont moins présentes. Il a souvent été question de trouver des moyens de créer des réseaux d'entraide, d'être plus solidaire entre citoyens du même village. Les cuisines collectives, les jardins communautaires et les visites amicales aux aînés sont vus comme des moyens de renforcer ces valeurs.

Pistes d'actions :

- Mise sur pied ou renforcement des groupes de cuisine collective et jardin communautaire
- Offrir des lieux de rassemblement en optimisant les ressources et locaux déjà en place
- Promouvoir et valoriser le bénévolat
- Organiser des activités conviviales permettant la création et le maintien de réseaux d'entraide (café-rencontre, brunch, dîner communautaire)
- Centre communautaire ouvert avec activités libres
- Inviter les aînés à partager et transmettre leurs savoirs

Organisations ou organismes pouvant être visés :

- Municipalités
- Organismes communautaires du milieu
- Les cuisines collectives de la région de Matane (cuisines satellites)
- Relais Santé
- Centre d'action bénévole

Administration municipale

Constats, préoccupations et besoins :

Les commentaires sur ce point sont divers, mais dans l'ensemble, les citoyens mentionnent que leur administration municipale est à l'écoute et attentive à leurs besoins. D'une part, on constate la préoccupation de ne pas augmenter le niveau des taxes municipales et d'autre part, les aînés ont également la préoccupation que leurs milieux demeurent attractifs pour les jeunes familles. Ils souhaitent que leurs élus poursuivent les initiatives de développement de leur collectivité.

De même, les aînés sont préoccupés de savoir ce qu'il adviendra de leurs suggestions suite aux consultations. Ils souhaitent qu'un suivi soit fait quant à la politique des aînés qui en découlera. Ils apprécient généralement le fait d'être consultés et aimeraient être interpellés plus régulièrement sur ce type de questions.

Pistes d'actions :

- Assurer le suivi de la politique des aînés
- Demeurer à l'écoute des besoins des aînés et les consulter plus régulièrement
- Développer l'attractivité des milieux ruraux

Organisations ou organismes pouvant être visés :

- Municipalités

Conclusion

En outre, quoique les municipalités aient chacune leurs particularités, les consultations citoyennes ont permis de faire ressortir plusieurs similarités dans les besoins et préoccupations des personnes âgées de 50 ans et plus. Les échanges entre les citoyens et les membres des comités MADA ont permis de noter plusieurs suggestions qui seront analysées dans le processus d'élaboration des politiques locales.

Au niveau de la MRC, ce rapport permettra aux partenaires de la démarche MADA et aux municipalités impliquées de mettre en lumière les enjeux communs présents sur le territoire quant au vieillissement de la population et d'entamer une réflexion sur les actions à mettre en place pour le bien-être de la population. Les défis à relever sont nombreux et il y aura nécessité de prioriser ceux-ci et de travailler en partenariat pour mettre en commun nos efforts dans l'amélioration de la qualité de vie des aînés de la Matanie.